



Avis à tiers détenteur non payé par le tiers

Par **studapart**, le **03/04/2009** à **18:54**

Bonjour rnsuite aux evenements financiers je suis dans une grande difficultés financière j'ai donc pas pu payer mes impôts, le tresor public a donc fait un avis à tiers détenteur à ma locataire du bail commercial, aujourd'hui j'apprends par courrier du tresor que cette locataire n'a pas payée son loyer sous le coup de l'avis ni au tresor public ni à moi que va t'il se passer

Par **Solaris**, le **03/04/2009** à **22:02**

le trésor public va pouvoir poursuivre directement votre locataire.rnVous pouvez également engager une procédure de résiliation de bail pour loyers impayés.